

## Déclaration de l'UNSA Education de l'Ardèche CTSD du 25 janvier 2018



La rentrée 2018 et la conception des cartes scolaires dans le pays sont les premières pour le président, son gouvernement et sa majorité, issus des urnes en mai et juin 2017.

Si nationalement la priorité à l'enseignement primaire est affichée et constatable avec plus de 3800 postes malgré une évolution démographique négative, le déploiement de ces postes et leur répartition dans les académies et départements reste un exercice complexe.

Pour notre département, les années difficiles entre 2007 et 2011, avec leurs suppressions de postes importantes ont amené des difficultés pour notre système éducatif local, difficultés bien réelles et mesurables par l'ensemble de la communauté éducative.

Le travail de reconstruction, opéré par petites touches entre 2012 et 2017, grâce à des dotations modérées mais constamment positives, peut aujourd'hui marquer un coup d'arrêt. Les 8 postes que le département doit rendre cet année dans le 1er degré sonnent tout de même à nos yeux comme un rattrapage brutal et comme une rupture réelle avec la succession mesurée mais constructive d'ouvertures de 9 postes ces dernières années. Nous déplorons donc pour notre département les choix actés par le CTA lundi dernier. Nous demandons également la tenue d'un CTSD de suivi de carte scolaire au début du mois de juin 2018, comme nous l'avons connu ces deux dernières années.

Les intentions nationales et académiques, déclinés départementalement lors du groupe de travail de la semaine dernière sont louables. On ne peut qu'adhérer à la volonté de préserver le dispositif de maîtres surnuméraires mis en place ces dernières années, de même que l'on apprécie l'attention portée à ne pas obérer les efforts de 2016 et 2017 dans la création de postes d'Ulis, de maîtres E, de co-enseignement comme des postes de remplaçants. La mise en place cette année du dispositif de 100% de réussite au CP par le dédoublement ou le co-enseignement dans ces classes est également appréciable.

Mais dans ce contexte de contrainte avec cette balance négative de poste, nous craignons que l'intention affichée la semaine dernière de ne pas opérer de fermetures impliquant plus de 25 élèves par classe ne se heurte à la dure réalité des effectifs. Des écoles, parfois dans les secteurs ruraux ou isolés, pourraient faire en faire les frais cette année, en comparaison des arbitrages positifs des années précédentes.

De même, la prolongation des efforts consentis en terme de création de postes de Rased, d'Ulis 1er comme 2nd degré comme le mériterait le bassin ardonnais, de postes de maître CRI qui auraient vocation à être renforcés encore dans la vallée du Rhône, risque de trouver un coup d'arrêt.

Ce sont la difficulté de l'exercice mais aussi l'intérêt et les enjeux de l'instance qui nous réunit aujourd'hui.